

PRENEZ NOTE QUE L'ABONNEMENT AU SERVICE COMPORTE DE VOTRE PART L'ACCEPTATION DES PRESENTES SANS RESTRICTION.

1. Définitions

Pour les fins des présentes, les expressions et termes suivants ont, à moins que le contexte ne l'indique autrement, la signification suivante :

Client : signifie le titulaire du compte ou tout autre utilisateur de celui-ci. C'est le titulaire du compte qui est le seul responsable de l'utilisation du Service et du paiement de tous les frais au Fournisseur.

Convention : signifie le contrat de service pour l'Hébergement d'un site intervenu entre vous et le Fournisseur. Ce contrat inclut i) les conditions et modalités reproduites ci-après ainsi que celles qui sont indiquées sur notre site à l'adresse www.sogetel.com, ii) tout formulaire fourni par le Fournisseur notamment les formulaires pour adhérer au paiement préautorisé, celui intitulé : *Entente de service Internet*, le Code de protection de la vie privée et tout autre document déclaré comme faisant partie intégrante du présent contrat.

Fournisseur : signifie Sogetel inc.

Hébergement de site : signifie le service distribué par le Fournisseur et qui vous permet d'héberger des fichiers sur un serveur Web pour les rendre disponibles sur le réseau Internet. Ce service est offert en plusieurs forfaits.

Nom de domaine : signifie la partie d'un nom Internet qui identifie spécifiquement l'adresse où est hébergé votre site sur Internet.

Service : signifie le service d'Hébergement de site.

2. Objet de la Convention

Sous réserve des termes et conditions des présentes, le Fournisseur fournit au Client qui accepte un Hébergement de site Web. Cependant, le Fournisseur n'est pas tenu d'offrir le Service si sa technologie ne lui permet pas ou s'il ne dispose pas des équipements nécessaires pour le faire.

3. Description du Service

Le Service faisant l'objet de la Convention est disponible en plusieurs forfaits. Vous pouvez consulter le formulaire *Entente de service Internet* pour connaître le détail des paramètres du forfait que vous avez choisi et consulter notre site l'adresse www.sogetel.com.

4. Durée du contrat et ses renouvellements

La Convention entre en vigueur à la date de la mise en service figurant sur le formulaire intitulé *Entente de service Internet* qui vous a été transmis lors de votre abonnement. À son échéance, à moins que vous ne décidiez d'y mettre fin et sous réserve du paragraphe 25, la Convention se renouvelle automatiquement par période mensuelle selon les termes et conditions décrits sur notre site à l'adresse suivante www.sogetel.com.

Dans le cas où vous auriez un contrat à terme fixe et que vous décidiez de mettre fin à la Convention avant la fin de celui-ci, vous êtes tenu d'aviser votre Fournisseur et de vous soumettre aux conditions du paragraphe 15.

5. Courriel électronique

Durant toute la durée de la Convention, vous vous engagez à ne pas utiliser le courriel électronique pour envoyer des messages en vrac non sollicités. Il vous est interdit de contrefaire, de modifier ou de retirer les en-têtes de courriel électronique. Vous ne pouvez, en aucun temps, utiliser le courriel pour usurper l'identité d'une autre personne. Votre Fournisseur n'est pas responsable du réacheminement du courriel électronique envoyé à un compte qui a été suspendu ou résilié. Ce message électronique est alors retourné à l'expéditeur. En aucun temps, vous ne pouvez louer des adresses de courriel électronique à des tiers.

6. Nom de domaine

Il vous incombe d'enregistrer votre Nom de domaine auprès des autorités compétentes et de payer tous les frais d'enregistrement et de renouvellement. Vous assumez l'entière responsabilité de votre Nom de domaine.

7. Activité illégale

Le Service doit être utilisé dans le cadre d'activités légales. La diffusion de matériel qui viole les lois, règlements, ordonnances internationaux, nationaux et provinciaux est interdite.

8. Pouvoir de surveillance

En vous abonnissant au Service, vous acceptez que le Fournisseur surveille votre site pour examiner l'espace disque utilisé. Si l'espace utilisé dépasse la capacité incluse dans votre forfait, vous reconnaissez que le Fournisseur a le droit d'exiger au moyen d'un avis écrit, un loyer supplémentaire pour cet excédent et vous vous engagez à le payer. Ce loyer correspond à l'excédent exigé pour le forfait supérieur tel qu'il apparaît sur notre site à l'adresse suivante : www.sogetel.com. Le loyer est rétroactif à la date de dépassement.

9. Responsabilité du Fournisseur

Votre Fournisseur n'est aucunement responsable de vos activités sur Internet.

Compte tenu de la complexité mondiale du réseau Internet, de l'afflux d'internautes à certaines heures, du matériel, des logiciels et des équipements utilisés par votre Fournisseur, celui-ci n'encourt aucune responsabilité en cas d'omissions, d'interruptions, de retards, d'erreurs ou de défauts de transmission ou de pannes du Service.

Votre Fournisseur n'est pas responsable envers vous de tout acte ou omission d'un télécommunicateur dont les installations servent à établir des liens avec des points qu'il ne dessert pas directement.

Votre Fournisseur ne peut en aucune manière être tenu responsable des vitesses d'accès ou des ralentissements du réseau dont il n'est pas propriétaire.

La responsabilité de votre Fournisseur ne peut être engagée si le Service est indisponible pour des raisons de force majeure, telles que la défaillance du réseau public d'électricité ou des télécommunications, grèves, tempêtes, guerres, tremblements de terre, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend le Fournisseur, ni en cas d'arrêt pour interventions techniques de maintenance sur ses équipements.

De plus, votre Fournisseur ne peut être tenu responsable envers vous et de ce fait, vous le tenez indemne des dommages et intérêts directs, indirects ou spéciaux, y compris la perte de revenu ou de bénéfice, l'impossibilité de réaliser les économies prévues ou une réclamation faite contre lui par une tierce partie, découlant de l'inexécution des obligations de votre Fournisseur aux termes de la Convention, que ce soit par négligence ou autrement.

10. Responsabilité du Client

Bien que votre Fournisseur déploie tous les efforts nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du Service, vous êtes tenu de conserver en votre possession une copie de sauvegarde de tous les fichiers de votre site Web.

11. Aucune responsabilité sur le contenu

Sachez que votre Fournisseur n'est aucunement responsable du contenu, des produits et des services (« Contenu ») accessibles sur Internet avec le Service ou par l'intermédiaire de celui-ci. Malgré que le Contenu puisse être offensant ou choquant ou non conforme aux lois applicables, votre Fournisseur n'exerce aucune censure ou surveillance sur celui-ci. Lorsque vous accédez au Service, vous convenez cependant que le Contenu peut être entreposé dans des mémoires caches à divers emplacements de transit sur Internet. Vous acceptez l'entière responsabilité des risques inhérents à l'accès au Contenu et à son utilisation ainsi qu'à l'utilisation d'Internet. Votre Fournisseur décline toute responsabilité à l'égard des réclamations ou des pertes découlant de l'accès à ce Contenu ou de son utilisation.

12. Revente ou distribution interdite

Il vous est strictement défendu de revendre ou de redistribuer le Service ou tout autre élément du Service à quelque fin que ce soit. Toute transgression de cette interdiction entraînera la résiliation immédiate de votre abonnement au Service.

13. Service de support technique

Sous réserve des exclusions mentionnées ci-bas, le Service comprend un support technique par téléphone offert au numéro sans frais 1 877 293-4800.

Les requêtes ci-après décrites sont exclues du service de support technique :

- une requête pour des équipements ne rencontrant pas les normes minimales de votre Fournisseur;
- une demande pour une application autre que celle incluse dans le Service;
- les problèmes de réseau interne du Client.

14. Abonnement et tarification

Le Service est offert moyennant le paiement de frais d'installation, si applicables, de frais mensuels périodiques ou de tous autres frais associés à l'utilisation du Service qui vous ont été communiqués au moment de votre abonnement, auxquels s'ajoutent les taxes applicables. Votre Fournisseur peut en tout temps modifier ses frais.

Tout changement à l'abonnement au Service s'applique à compter de la date de mise en service de celui-ci.

Les frais facturés sont payables dans les vingt (20) jours de la date de l'envoi de la facture. Tout retard dans le paiement des frais facturés porte intérêt. Celui-ci est établi selon le taux préférentiel de l'institution financière de votre Fournisseur plus sept pour cent (7 %).

15. Résiliation

Si vous désirez résilier la Convention, vous devez aviser votre Fournisseur.

Dans le cas où vous auriez un contrat à terme fixe et que vous désirez résilier la Convention avant la fin de son terme, vous êtes tenu de payer à votre Fournisseur tous les frais dus à la date de l'avis de résiliation et de lui verser un dédommagement égal à cinquante pour cent (50 %) des frais mensuels de base restant à payer d'ici à la fin de la Convention si elle n'avait pas été résiliée.

D'autre part, votre Fournisseur peut, sans avis, mettre fin à votre abonnement dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- Il lui est impossible d'obtenir le paiement du Service à la date d'échéance;
- Les renseignements relatifs à votre crédit sont invalides;
- Vous êtes en défaut de respecter l'une ou l'autre des dispositions des présentes;
- Vous vous êtes prévalu de l'une ou l'autre des dispositions de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité ou avez reconnu votre insolvabilité de tout autre manière;
- Vous utilisez le Service d'une façon telle que vous nuisez aux autres clients de votre Fournisseur;
- Vous faites un usage abusif du réseau ou contrevenez aux politiques d'utilisation de la Convention ou vous utilisez le Service pour mener des activités illégales qui pourraient avoir un effet préjudiciable pour votre Fournisseur ou pour sa clientèle;

À la résiliation de la Convention, toutes les adresses IP, toutes les adresses de courrier électronique ou tout accès FTP vous ayant été fournis sont automatiquement hors service.

16. Garanties et responsabilités

Le Service et les produits offerts par votre Fournisseur sont fournis tels quels là où la technologie le permet, sans aucune garantie ni condition.

17. Sécurité

Votre Fournisseur ne peut en aucun cas être tenu responsable de quelque fichier corrompu pouvant nuire à votre utilisation du Service. Il vous appartient de protéger votre système par des moyens appropriés, tels des logiciels disponibles sur le marché, contre le vol, l'utilisation non autorisée ou la corruption. Tout préjudice causé au réseau par votre défaut de sécuriser convenablement votre système pourra entraîner la résiliation immédiate de votre abonnement au Service. Votre Fournisseur ne peut assurer ni garantir la confidentialité aux utilisateurs du Service. Il est donc recommandé de ne pas utiliser le Service pour la transmission de données confidentielles. Une telle utilisation demeure votre entière responsabilité, et votre Fournisseur, ses agents autorisés et ses mandataires sont déchargés de toute responsabilité à cet égard.

18. Confidentialité

Vous vous engagez à transmettre à votre Fournisseur des renseignements confidentiels complets et exacts vous concernant. De plus, vous vous engagez à l'aviser sans délai de tout changement survenu à ceux-ci.

Vous devez prendre connaissance du Code de protection de la vie privée adopté par votre Fournisseur. Ce code fait partie intégrante de la Convention et est reproduit sur notre site : www.sogetel.com.

19. Ce que vous devez savoir

Les courriels peuvent être interceptés et lus par des tiers à votre insu. Une personne ayant accès à Internet peut causer du tort, engager des frais et contracter des obligations alors qu'elle est reliée au réseau. Toutes ces questions relèvent de votre responsabilité. Votre Fournisseur n'est pas tenu de surveiller le Service. Vous convenez toutefois qu'il peut, à l'occasion, surveiller le Service électroniquement et divulguer les renseignements nécessaires pour se conformer à une loi, à un règlement ou à une demande du gouvernement et ce, de n'importe quelle juridiction compétente, pour exploiter le Service, pour se protéger ou protéger des tiers.

20. Indemnité

Vous acceptez de défendre, d'indemniser et de libérer votre Fournisseur de toutes responsabilités, coûts et dépenses, incluant des frais raisonnables d'avocat, liés à une violation des présentes, par lui ou par tout usager, ou en rapport avec l'utilisation du Service ou du réseau Internet.

21. Marque de commerce

Les logos et les icônes identifiant les services de votre Fournisseur, mentionnés ici ou ailleurs, sont des marques déposées de votre Fournisseur. Tous les autres produits, marques ou dénominations sociales mentionnées ici ou sur d'autres sites Internet sont des marques de commerce appartenant à leurs propriétaires. Nous vous rappelons qu'il vous est strictement interdit d'utiliser une marque de commerce sans avoir préalablement obtenu du propriétaire, une autorisation écrite en ce sens.

22. Maintien des dispositions

Le défaut par votre Fournisseur de faire respecter l'une des dispositions de la Convention ou le fait de ne pas insister sur leur stricte observance ne constitue pas une renonciation à ces dispositions, lesquelles demeurent toujours en vigueur.

23. Amendement

Votre Fournisseur se réserve le droit de modifier, sans préavis, les termes et conditions de la Convention ainsi que les tarifs applicables. Ces modifications vous sont opposables dès qu'elles vous sont communiquées et vous vous engagez à les respecter. Si vous ne désirez pas être lié par ces changements, il ne faut pas utiliser le Service et aviser votre Fournisseur de votre intention de résilier la Convention et de vous conformer aux conditions mentionnées au paragraphe 15.

24. Préséance

En cas d'incompatibilité entre les termes et les conditions de la présente Convention, le formulaire *Entente de service Internet* et celles qui sont indiquées sur notre site à l'adresse www.sogetel.com, ce sont ces dernières qui l'emportent, suivi du formulaire intitulé *Entente de service Internet*. Cette préséance ne s'applique qu'à l'égard de ce qui est incompatible seulement.

25. Divisibilité

Si l'une ou plusieurs des dispositions de la Convention sont, pour quelque raison que ce soit, déclarées invalides, illégales ou inexécutoires à quelque égard que ce soit, cela n'a aucun effet sur les autres dispositions des présentes et la Convention est interprétée comme si cette disposition invalide, illégale ou inexécutoire n'en avait jamais fait partie.

26. Juridiction

La Convention et son interprétation sont régies par les lois en vigueur dans la province de Québec. Cependant, certains services peuvent être fournis par un tiers fournisseur situé à l'extérieur de la province et de ce fait, votre utilisation de ces services peut être soumise aux lois régissant ce tiers fournisseur.

27. Votre déclaration

Vous reconnaissez avoir eu le temps nécessaire pour prendre connaissance de la Convention, pour poser toute question jugée pertinente et pour vérifier l'étendue de vos droits et obligations. En conséquence, vous comprenez la nature et l'étendue de vos droits et de vos obligations aux termes des présentes et déclarez les accepter sans restriction.

28. Service à la clientèle

Pour de plus amples renseignements concernant cette Convention de service ou pour toutes autres questions, vous pouvez adresser vos demandes au Service à la clientèle de Sogetel, par courrier à l'adresse suivante : **111, rue du 12-Novembre à Nicolet (Québec) J3T 1S3**; par courrier électronique, à info@sogetel.com; par téléphone en composant sans frais le **1 866 SOGETEL (764-3835)** ou par télécopieur, au **1 866 593-6120**.